AvantAge

Valoriser l'expérience – accompagnement sur mesure

Connaître, évaluer et mettre en place des mesures pour les *jeniors*

Contexte / Constat	Le vieillissement de la population engendre des conséquences pour la gestion des ressources humaines dans les entreprises et l'adaptations des processus liés aux *jeniors*[1] est indispensable. Les difficultés à compenser leur départ à la retraite, la collaboration durant les années précédant la fin de leur carrière professionnelle, voire au-delà, tout comme le dépassement de différents stéréotypes actuels font partie des quelques problématiques récurrentes. Dans ces situations, l'accompagnement de la part d'une structure externe neutre, apporte des solutions et participe à la résolution efficace. Grâce à son activité de plus d'un quart de siècle dans l'accompagnement des personnes âgées de 45 à 65 ans, AvantAge est le partenaire idéal pour apporter des mesures concrètes.
Descriptif	L'accompagnement se décline sous forme d'ateliers de travail, durant lesquels les thèmes suivants sont particulièrement abordés : - Contexte actuel, projections, statistiques - Définition du terme *jeniors,* profil, etc. - Défis, préjugés, qualités des *jeniors* - Considérations légales - Proposition de processus pour leur accompagnement - Outils pratiques et moyens à mettre ne place (p.ex. mentoring, SAV, etc.) - Formations internes spécifiques (p. ex la formation des cadres pour l'introduction de la thématique auprès du personnel)
Objectifs et contenus	Au terme de ce travail, les DRH seront à même de : - Conduire une réflexion sur la place des *jeniors* dans leur entreprise - Evaluer les mesures réalisables dans leur entreprise - Définir un processus pour l'implémentation d'une procédure spécifique
Public-cible et pré-requis	- DRH et personnel actif dans les services des ressources humaines - Responsables d'équipe - Membres de la direction et cadres - Toute personne touchée par la thématique Il n'y a pas de pré-requis spécifiques, hormis l'intérêt pour la thématique.
Méthodologie	Présentation avec supports, ateliers de travail, accompagnement dans la mise en place du processus à l'interne.
Date-s	À la demande du mandant
Lieu-x	Selon nécessité, en présentiel
Tarif	Tarif horaire de CHF 200.-, devis séparé

[1] Expression anglaise pour décrire les personnes actives professionnellement à partir de 50 ans environ

Durée	Premier atelier de travail d'une demi-journée. En fonction des souhaits pour la suite, interventions ultérieures d'une durée à convenir.
Horaire	À convenir, selon organisation, en principe durant les heures de travail.
Nb de participants	Selon organisation.
Coordonnées personne de référence	Costantino Serafini Responsable AvantAge Suisse romande Rue du Maupas 51 1004 Lausanne 021 711 05 23 079 541 00 81 c.serafini@programme-avantage.ch
Divers	Ce module peut être aussi proposé sous forme de conférence.